



AVIS PUBLIC

**Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général
et secrétaire-trésorier**

QUE conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, les rapports de l'auditeur indépendant et le rapport financier de la Municipalité de Cantley pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 seront déposés lors de la séance du conseil qui aura lieu le 12 mai 2020 à 19h.

DONNÉ à Cantley, ce 4 mai 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que le présent avis public concernant le dépôt des rapports de l'auditeur indépendant et du rapport financier de la Municipalité de Cantley pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 est affiché aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Cantley, ce 4 mai 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier